

Image not found or type unknown



Droit à l'image sur un site

Par **apb31**, le **25/02/2008 à 13:15**

Bonjour,

Je m'occupe du site internet d'une association sportive de GRS. Lors de compétition des photos sont prises des jeunes filles et mises en lignes.

J'aurais voulu savoir, pour faire cela de manière complètement légale et donc pour éviter que l'on nous attaque sur le droit à l'image ou je ne sais trop quoi pour diffusion de photo, quelles mesures dois-je, ainsi que l'association, prendre ? info et avertissement sur le site, accord des parents,....etc.

Merci d'avance